

Introduction

En Asie-Pacifique, la situation stratégique a connu des changements aussi spectaculaires et gros de conséquences qu'en Europe. La disparition de la menace soviétique et le redéploiement des forces américaines qu'elle a entraîné, la résurrection politique de la Chine, le règlement du conflit cambodgien et les signes de progrès apparus dans les relations inter-coréennes ont amené les dirigeants de nombreux États d'Asie-Pacifique à repenser leurs intérêts politiques et stratégiques et à donner les réponses politiques appropriées.

Certes, aucun autre pays d'Asie-Pacifique n'est capable de jouer un rôle stabilisateur aussi bien que le Japon, mais une Pax Nipponica dans la région risquerait de comporter des éléments contraires aux intérêts occidentaux. Homogène sur le plan racial et souvent méfiant à l'égard des étrangers, lié par ses propres règles et uni par ses propres mythes, le Japon n'est pas du tout prédisposé, par tradition, à avoir des associations et des relations culturelles avec ses voisins.¹

Un demi-siècle plus tard, les Japonais continuent encore à voir dans les événements qui ont entraîné la guerre du Pacifique une conspiration des grandes puissances visant à les priver de la liberté de manoeuvre économique nécessaire à un développement durable. Le peuple japonais n'a jamais eu le sentiment que l'armée s'était comportée avec brutalité en Asie-Pacifique pendant la guerre, et les regrets exprimés officiellement par Tokyo n'ont apporté aucun réconfort aux populations des pays envahis, conquis ou annexés par les forces impériales japonaises. Grâce à ses prouesses économiques, le Japon s'est maintenant emparé des marchés de l'Asie-Pacifique. Le «capitalisme prédateur» a réussi là où les baïonnettes avaient échoué, et voici le résultat : un Japon envié, respecté, craint et, parfois, haï dans toute la région.

Le rétablissement de l'armée japonaise

Après sa reddition, en 1945, le Japon fut entièrement démilitarisé par les États-Unis, qui se chargèrent d'assurer sa défense nationale. En 1950, comme la plupart des garnisons américaines du Japon étaient envoyées en Corée, les autorités d'occupation en place à Tokyo constituèrent une police nationale de réserve de 75 000 hommes pour aider à maintenir l'ordre public. L'année suivante, le Japon et les États-Unis signèrent un traité bilatéral de sécurité prévoyant que les forces américaines prêteraient leur concours au Japon pour repousser toute attaque étrangère importante. En 1952, on créa les forces paramilitaires de sécurité nationale (Terre) et de sécurité côtière, mais comme elles ne possédaient ni l'une ni l'autre des effectifs et du matériel en quantité suffisante, on ne tarda